

Compte-rendu #52 - Séance du 17 février 2025

Commission de l'Éducation, de l'Enseignement de promotion sociale, de la Promotion de Bruxelles et de la Recherche scientifique

1. Question de la députée Bénédicte Linard (Ecolo) :

« Menaces qui pèsent sur la recherche aux États-Unis »

Les signaux d'alerte se multiplient pour la communauté scientifique aux États-Unis : disparition de bases de données sur le climat, censure de recherches sur les questions de genre, suppression progressive de données sensibles... **L'inquiétude s'étend dès lors légitimement sur la coopération internationale et les liens entretenus par la Belgique et l'Union européenne avec les institutions scientifiques étatsuniennes.**

Comment le ministre analyse-t-il la situation ? **Les partenariats avec les États-Unis risquent-ils d'être entravés au détriment de nos chercheurs et chercheuses ?** Des données scientifiques de nos institutions sont-elles hébergées aux États-Unis et, par conséquent, menacées ?

Réponse de M. Adrien Dolimont, ministre de la Recherche :

« Je suis en contact avec l'ARES, le FNRS et avec les établissements d'enseignement supérieur sur ce sujet, mais aussi, de façon plus générale, pour ce qui concerne la sécurité des connaissances. Pour le moment, il est encore difficile de déterminer de façon précise l'impact direct des décisions prises récemment par les États-Unis. Je peux vous dire que **les implications directes pour nos chercheurs dans des projets avec les États-Unis sont peu importantes**, que ce soit en termes de conventions ou de budgets de recherche, ces derniers étant principalement belges ou européens.

Les implications indirectes, comme les collaborations mises à mal et les publications différées ou suspendues, sont sans doute plus importantes, mais aussi plus difficiles à mesurer. Il ne faut certainement pas négliger ce dernier effet, notamment en ce qui concerne les travaux collectifs sur les enjeux globaux dans les domaines de la santé, de la perte de la biodiversité ou du climat. Par exemple, la principale agence fédérale des États-Unis en matière de protection de la santé publique, le CDC d'Atlanta (*Center for Disease Control – Centre pour le contrôle et la prévention des maladies*), devait publier des données très récentes sur la grippe H1N1, aussi appelée grippe aviaire, et a reçu l'instruction spécifique de ne pas le faire. Il sera donc très difficile de suivre les épidémies et d'anticiper la fabrication de vaccins. **D'autres projets peuvent également être impactés, car ils sont développés autour de bases de**



données principalement financées par les États-Unis. Sans ce financement, le futur de ces bases de données, qui sont parfois reconnues au niveau mondial, est en jeu.

Enfin, la non-participation de chercheurs américains aux congrès internationaux à la suite du gel du financement des déplacements pour certains d'entre eux va impacter la qualité des différents congrès, la diffusion des connaissances et la recherche menée aux États-Unis et dans le reste du monde. **Les établissements poursuivent l'inventaire des impacts existants ou potentiels** et étudient les différentes options de réponse à opposer aux demandes de déclarer la non-intégration de la dimension DEIA (*Diversity, Equity, Inclusion, and Accessibility*, Diversité, équité, inclusion et accessibilité). Je pense cependant qu'une réponse harmonisée au niveau européen doit être privilégiée. »

⇒ Source au Parlement de la FWB : <https://archive.pfwb.be/1000000020db06a>

Commission du Budget, de l'Enseignement supérieur et des Bâtiments scolaires

1. Question de la députée Valérie Dejardin (PS) :

« Lutte contre les violences sexistes et sexuelles »

Face aux phénomènes systémiques de **discrimination, harcèlement, violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur**, le gouvernement reste « muet ou presque ». Aucun budget n'a été dégagé pour cette année et les partenaires de majorité de la ministre semblent réfractaires à la création d'un cadre légal spécifique.

La ministre avait annoncé le lancement de groupes de travail sur ce sujet : quelle en est leur composition ? Sur quoi porteront-ils précisément ? Pour quand conclusions et actions sont-elles attendues ?

Réponse de Mme Elisabeth Degryse, ministre-présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la Culture et des Relations internationales et intra-francophones :

La ministre-présidente dit partager les préoccupations mais n'estime pas que son gouvernement reste muet : « **En moins de six mois, j'ai organisé la présentation des travaux de l'étude "BEHAVES", créé des groupes de travail avec le secteur et annoncé un plan d'action concret et chiffré pour avril 2025.** Je ne vois pas comment j'aurais pu me saisir de ce dossier plus rapidement!

En effet, il n'y a aucun budget prévu pour la lutte contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles pour l'année 2025, étant donné que l'administration et de nombreux représentants du secteur sont en train de travailler à l'élaboration d'un plan d'action qui établira les mesures à prendre et leurs coûts. **Je ne suis pas une adepte des subventions fourre-tout qui n'auraient que l'effet d'un pansement sur une thématique si importante ; nous devons donc nous assurer que les moyens alloués auront un réel impact en structurant la réponse institutionnelle et en donnant aux établissements les outils adaptés à leurs besoins.** C'est pourquoi plusieurs groupes de travail ont été instaurés ; je voudrais en profiter pour les remercier



de leur implication. Ces échanges sont indispensables pour que notre action soit pertinente et adaptée aux réalités du terrain.

Comme je vous le disais lors de l'audition des chercheuses de l'étude "BEHAVES", ces **groupes de travail** rassemblent les acteurs du secteur et des membres de la société civile. Il ne s'agit pas de discussions en vase clos, mais bien d'un **processus collaboratif réunissant des experts, des professionnels et des représentants institutionnels**. Ainsi, outre des représentants des établissements de l'enseignement supérieur, Unia, le Centre interfédéral pour l'égalité des chances, et l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes font partie de ces groupes, tout comme des représentants des fédérations culturelles et le Réseau de lutte contre le harcèlement ; la Fédération des étudiant(e)s francophones (FEF) est également partie prenante.

Quatre groupes ont été constitués et trois d'entre eux concernent les points de contact "Harcèlement" dans les établissements. Ils sont réunis par type d'établissement et leur objectif est d'établir le profil de fonction de ces points de contact afin de définir leurs besoins en formation et la place qu'ils doivent occuper au sein de l'établissement. **Le quatrième groupe analyse le cadre légal à prévoir.** Ce travail sur l'évolution du cadre réglementaire est essentiel pour garantir une réponse harmonisée et robuste. Comme annoncé, chaque groupe de travail se réunira à plusieurs reprises pendant le premier trimestre ; une première rencontre pour chaque groupe a déjà eu lieu. **Les discussions sont constructives et nourrissent le futur plan d'action. Je me suis engagée à présenter ce plan d'action cet été et je tiendrai cet engagement. »**

⇒ Source au Parlement de la FWB : <https://archive.pfwb.be/100000020db06b>



www.observatoire.frs-fnrs.be



<https://www.linkedin.com/company/observatoire-frs-fnrs/>